

1. Présentations, résultats élections, structure et effectifs de l'école

Mme Mallet sera la secrétaire de cette séance.

2018	Inscrits	Votants	Exprimés		Nuls
2018	642	271	269		2
	% inscrits	42,21 %	99%		
			APELGC	FCPE	
			151	118	
		56,13 %	43,87 %		
2019	Inscrits	Votants	Exprimés		Nuls
2019	607	268	259		9
	% inscrits	44,15 %			
			APELGC	FCPE	
			138	121	
		53 %	47 %		

Soit 8 sièges à l'APELGC et 7 à la FCPE. La participation est nettement supérieure à l'année dernière.

Structure de l'école

Classes	Effectifs	Classes	Effectifs	Classes	Effectifs	Classes	Effectifs	Classes	Effectifs	Dont	Effectifs
CPA	28	CE1A	28	CE2A	24	CM1A	29	CM2A	22	ULIS	7
CPB	26	CE1B	29	CE2B	23	CM1B	28	CM2B	23		
CPC	25	CE1-CM1	19 + 7	CE2C	23	CM1C	28	CM2C	21	TOTAL :	383

Soit une moyenne de 25,5 élèves par classe.

Le nombre de PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) est une donnée interne à l'école. Les parents des élèves bénéficiant d'un PPS ont fait une démarche auprès de la Maison du Handicap (MdPH).

2. Présentation du RASED (Réseau d'Aide aux Elèves en Difficulté)

Mme Guillou, psychologue scolaire ; Mme Briand, Maitre E et Mme Lorain, Maitre G.

Mme Guillou présente son travail de suivi des élèves (suivi de scolarisation, entretien familles et examens psychométriques quand c'est nécessaire).

Mme Briand, enseignante spécialisée, rappelle sa mission d'aide pédagogique au sein de l'école (principalement dans le domaine des mathématiques et du français).

Mme Lorain, enseignante spécialisée également, gère l'aide relationnelle.

Elles sont présentes à raison d'une journée par semaine à l'école.

Le Rased peut intervenir à la demande des parents mais le fait essentiellement à la demande des enseignants.

La psychologue ne suit pas régulièrement les élèves. Ses missions sont plutôt dans champ de la prévention.

Elle intervient sur quelques séances et n'a pas de suivi d'élèves tout au long de l'année. Le réseau travaille en lien avec les enseignants.

3. Règlement intérieur de l'école et vivre ensemble

a) Règlement intérieur

Deux modifications sont apportées : interdiction des billes du fait de nombreux impacts retrouvés sur les vitres du rez-de-chaussée de l'école. Rappel de l'accès dans le patio comme une tolérance : laisser trottinettes, vélos, animaux avant la grille.

Un représentant de parents indique qu'il a rencontré, à plusieurs reprises, des difficultés pour prévenir d'un changement d'horaire de sortie de l'école de son enfant. Il demande qu'une solution soit trouvée.

La directrice indique que ce problème est nouveau et s'explique par le fait que la gardienne vient de partir à

Procès verbal du premier conseil d'école de l'école élémentaire André Marsault (07.11.19)

la retraite et n'a pas encore été remplacée de façon définitive.
Le règlement est adopté à l'unanimité.

b) Vivre ensemble

Le règlement « Bien vivre ensemble », que nous avons construit l'année dernière pour les élèves, sera distribué en même temps que le règlement intérieur.

Actuellement, pour introduire le « bien vivre ensemble » sont organisés des jeux coopératifs intitulés les Marsolympiades. Ces jeux permettent de mélanger grands et petits, qui apprennent à jouer ensemble en s'entraînant, sous la direction d'un autre enseignant, qui n'est pas forcément leur référent.

Les élections au conseil des élèves ont eu lieu à peu près en même temps que les élections de parents d'élèves, pour bénéficier de l'urne et des isolements. Les candidats ont fait leur campagne électorale. Un premier conseil a eu lieu auparavant avec les anciens délégués. Le premier conseil avec les nouveaux délégués aura lieu la semaine prochaine.

La coordination avec le périscolaire est assurée par la directrice avec Ghislaine. Nous collaborons sur des situations problématiques dans l'école, notamment lors d'entretiens avec les élèves.

Cf « référentiel des compétences du directeur d'école » (Circulaire n° 2014-163 du 1er décembre 2014) :
« Le directeur est l'interlocuteur de la commune ou de l'EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) éventuellement compétent pour son école... Si un coordonnateur ou référent des activités périscolaires a été désigné par la commune, le directeur d'école lui présente le projet d'école et entretient avec lui les relations nécessaires pour favoriser la complémentarité de ces activités avec le projet d'école. »

La directrice rappelle qu'il existe un pôle harcèlement au sein de la circonscription.

Une représentante des parents évoque le principe des classes d'accueil et demande si cela fonctionne toujours. La directrice indique que pour certains enfants une classe d'accueil précise a été décidée en début de l'année.

Autre maman demande si une amélioration est perceptible ou non sur l'enfant qui est déplacé. La directrice répond que ce dispositif est essentiellement mis en place pour éviter que l'enfant ne perturbe la classe.

Question par rapport à l'utilité de la fiche de réflexion pour l'enfant perturbateur.

Pour le moment, cela manque de sens pour certains élèves car pas de prise de conscience de ce qu'est un règlement de leur part.

L'inconvénient de la fiche de réflexion est que des enfants ont tendance à la remplir comme un exercice, qui a comme réponses celles attendues par l'adulte.

Prochaine venue du CAAEE (Centre Académique d'Appui aux Écoles et aux Établissements): 18/11.

4. Les activités pédagogiques

a) Coordination ULIS

La coordonnatrice de l'ULIS (Unité Locale d'Inclusion Scolaire) s'occupe d'enfants porteurs de handicap dépendants de la MDPH. L'ULIS est constituée de 7 élèves dont 4 avec autisme, 2 avec fonctions cognitives défaillantes, 1 avec trouble de l'hyperactivité et de l'attention.

Elle travaille plus spécifiquement avec 5 collègues : Mme Catherine, M. Le Bihan, Mme Suchman, Mme Chazalon et Mme Favre.

L'ULIS fonctionne en regroupement : elle travaille les maths et français avec ses élèves. Ils sont inclus entre 30% et 60% dans leur classe d'inclusion. Les professionnels du SESSAD (éducateur, ergothérapeute, psychologue, enseignant...) interviennent essentiellement dans l'école également.

Elle travaille avec les collègues, qui incluent, en renforcement : elle anticipe avec les élèves ce qui va être travaillé en classe d'inclusion puis au retour de la classe d'inclusion, elle fait une systématisation, une reprise des notions.

Ce travail implique du coenseignement et de la cointervention également.

Procès verbal du premier conseil d'école de l'école élémentaire André Marsault (07.11.19)

AESH (Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap) individualisée : pour 2 de ses élèves. L'une est présente 14 h et l'autre 6 h.

AESH mutualisée : suit surtout une élève, qui est en demande d'une AESH).

Les élèves sont inclus au minimum entre 8h30 et 9h30 et 13h30 et 14h30.

Les AESH succèdent aux AVS (Auxiliaires de Vie Scolaire). Ce changement de nom s'accompagne d'un nouveau statut d'accompagnant professionnalisé avec à un contrat à durée indéterminée.

b) Projets

- **Rallye maths** : CE1A ; CE1B ; CM1A ; CM1B ; CE1-CM1

Les élèves concernés travaillent sur des problèmes ouverts, des situations complexes. Ils doivent réfléchir en groupe.

- **Courrier aux gendarmes** : les élèves de CE2A, CM1C, CM2B, CM2C, ont préparé une lettre illustrée pour les gendarmes envoyés en mission. La lettre sera remise en décembre par les enfants à leurs représentants en décembre.

- **Classes transplantées** :

- CE1B et CM1C : Houlgate du 30 mars au 3 avril

- CE1-CM1 et CM1A : Houlgate du 11 au 15 mai

- CM1B : du 11 au 16 mai, activité kayak

c) BCD

Certaines classes bénéficient de l'aide d'enseignants retraités.

Après demande des parents, M. Le Bihan propose d'étendre à toute l'école le projet qu'il avait mis en place l'an dernier au sein de sa classe : chaque enfant apporte sa serviette en tissu.

Nécessité de casiers.

d) Cinécole

Équivalent de « École et cinéma » mais organisé par la ville de La Garenne-Colombes. Toutes les classes y participent. Les élèves visionneront 3 films dans l'année.

e) Chorale

Elle a lieu chaque jeudi midi et a commencé le 3 octobre. Aujourd'hui était la quatrième séance. Les enfants préparent des chants de Noël qui seront présentés aux parents concernés en décembre. Il n'y a pas eu de sélection. La chorale est proposée du CE2 au CM2.

Pour ce qui concerne l'utilisation éventuelle de serviettes en tissu apportées par les enfants, il faudrait des casiers. Pour la récolte des bouchons, il faudrait se rapprocher de la maternelle, qui le fait déjà.

5. Point informatique

a) Dotation mairie

Monsieur le Maire précise que cette année la Mairie va doter toutes les classes élémentaires et maternelles d'une classe mobile : une pour chaque élémentaire et chaque maternelle.

Cela est fait à titre de test. Si on s'aperçoit que tous les enseignants l'utilisent, on adaptera, on ira plus loin.

À terme l'objectif est d'équiper les classes de matériel informatique.

Pour l'instant, on garde la salle informatique. Peut-être pas le jour où l'on sera tous équipés.

Le choix du matériel est fait par Mmes Ferrier (dir élémentaire R Guest) et Dupond.

Procès verbal du premier conseil d'école de l'école élémentaire André Marsault (07.11.19)

Le matériel arrivera aux alentours de Noël.

Discussion en cours pour savoir s'il faut en plus un écran numérique ou pas.

b) Récupération ordinateurs

Peu avant les vacances de la Toussaint, les ordinateurs ont été préparés par des parents bénévoles, que nous remercions chaleureusement.

6. Travaux, hygiène et sécurité

- Travaux : Mme Fommarty indique que l'enveloppe des travaux comprend : Quelques classes repeintes, le remplacement des fenêtres dans la salle des maîtres, certaines toilettes refaites, la salle Rased repeinte, un nouveau sol dans le bureau de la directrice. Les dalles du plafond du réfectoire ont été changées pour en améliorer l'acoustique.

La chaîne de lavage a été changée et la porte issue de secours déplacée.

Elle souligne le fait que $\frac{1}{4}$ du budget travaux pour les écoles a été alloué à Marsault élémentaire.

Au niveau sécurité, des alarmes PPMS (Projet Personnalisé de Mise en Sécurité) ont été installées.

L'équipe enseignante soulève un problème de salles pour le Rased, d'autant que l'équipe a été renforcée. Ce problème concerne également les nombreux intervenants professionnels pour les élèves ayant un PPS.

- L'exercice incendie a été déclenché le jeudi 26 septembre à 9h30. Tous les élèves étaient dehors au bout de 2 mn 50 et rangés au bout de 3 mn.

- L'exercice PPMS (Plan Personnalisé de Mise en Sécurité) traditionnel de mise à l'abri est prévu le jeudi 28 novembre à 9h30 sur l'ensemble du département. Ce sera une mise à l'abri simple « orages violents, pluies intenses ».

Suite à une question, la directrice précise qu'il existe un classeur qui reprend tous les PAI (Projet d'Accueil Individualisé) au sein de l'école. Ils sont tous entreposés dans un même endroit.

Mme Guillou demande s'il serait possible qu'elle ait une ligne directe de téléphone avec répondeur, ce qui lui permettrait de communiquer plus efficacement avec les parents.

Les parents souhaitent qu'un traçage plus efficace soit effectué dans le patio, afin de permettre une sortie plus fluide des élèves.

Le conseil d'école est clos à 20h45.

La directrice
E. Dobozy

La secrétaire de séance A. Mallet